



DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SEJOUR ETUDIANT

● N°AGDREF : Gestionnaire :

● Université ou école : Contrôleur :

● N° d'inscription :

Nom :	Rendez-vous (pris par internet) le
Prénoms :	pour le :
Téléphone :	Jour : Heure :

- Toute demande de renouvellement de titre de séjour s'effectue **en prenant un rendez-vous sur le site internet de la Préfecture** <http://www.haute-garonne.gouv.fr> et obligatoirement **avant la fin de validité du titre de séjour précédent**.
- Le téléchargement du dossier ne constitue pas une autorisation de dépôt.
- Le jour du rendez-vous, se présenter **personnellement à la Préfecture de la Haute-Garonne** muni de **toutes les pièces justificatives originaux et photocopies** classées dans l'ordre énuméré tel que mentionné à la dernière page de ce formulaire.
- Une prise d'empreintes de vos dix doigts sera réalisée dans le cadre de la biométrie.
- **Toutes les rubriques du présent document doivent être exhaustivement complétées.**
- **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

Cadre réservé à la préfecture

Décision de l'autorité compétente : COMPLET INCOMPLET

COMMENTAIRE :



Fiche d'identité générale

Nom de famille :

Prénoms :

Nom d'usage (le cas échéant) :

Sexe :

Né(e) le :/...../..... à

Pays :

Nationalité :

Adresse précise en France (avec précision du nom de la personne si vous êtes hébergé(e)) :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Mail :

Filiation

Nom du père :

Nom de naissance de la mère :

Prénoms :

Prénoms :

Nationalité :

Nationalité :

Situation familiale

Célibataire Marié(e) Concubin(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Depuis le

Dans le cas d'un mariage, d'un concubinage ou d'un PACS, préciser ci-dessous l'identité du conjoint :

Nom - Prénoms :

Né(e) le :/...../..... à Nationalité :

Résidant en France* :

N° du titre de séjour :

oui non

Attaches familiales (père, mère, frères, sœurs, etc ...) ** :

résidents en France (dont enfants) :

Noms, prénoms et lien de parenté

résidents hors de France :

Noms, prénoms et lien de parenté

Renseignements concernant le séjour en France

Date d'entrée en

Conditions d'entrée :

France :

Passeport n°

Dates validité : du...../.....au...../.....

Délivré à

Ressources (615 € par mois au minimum hors prestations sociales)

Virements familiaux* : oui non montant mensuel :

Bourse* : oui non montant mensuel :

Ressources salariales* : oui non montant mensuel :

nom de l'entreprise :

Autre (préciser)* : oui non montant mensuel :

* rayer la mention inutile

** à remplir obligatoirement

- ÉTUDES ENTREPRISES DEPUIS L'ENTRÉE EN FRANCE -

À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

Attention : **PAS D'ABRÉVIAISON et PAS DE SIGLE**

Années	Types d'études en France <i>(ex : 1^{ère} année licence en droit)</i>	Diplômes obtenus ou années validées <i>préciser les semestres validés et les semestres non validés</i>
2015-2016		
2014-2015		
2013-2014		
2012-2013		
2011-2012		
2010-2011		
2009-2010		
2008-2009		
2007-2008		
2006-2007		
2005-2006		

Produire tous les diplômes et les relevés de notes obtenus depuis le commencement des études en France

Toulouse, le

« Certifié exact »

Signature

 En application de la jurisprudence du Conseil d'État, il est nécessaire d'attester d'une progression dans ses études pour se voir renouveler son titre de séjour étudiant.

 En application de l'article L121-2 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, les ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) et de la Confédération Helvétique ne sont plus soumis à l'**obligation de détenir un titre de séjour**.

 Les ressortissants **Bulgares, Roumains**, s'ils souhaitent travailler, sont tenus de solliciter, au préalable, un titre de séjour.

**Veuillez fournir impérativement les
ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES
format A4, sans agrafe, des documents suivants :**

NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès d'une Cour d'Appel.

- Passeport en cours de validité** (pages identité, validité, VISA et CACHET D'ENTRÉE en France) ;
- Livret de famille** complet suivant votre situation familiale ;
- Dernier titre de séjour (ou vignette OFII)** apposée sur le passeport pour les premiers renouvellements) ;
- Justificatif de domicile non manuscrit et daté de moins de 3 mois :**
assurance habitation, quittance de loyer, quittance EDF ou GDF, contrat de bail, ou autre ;
- Pour les étudiants hébergés par un particulier :
 - attestation d'hébergement sur l'honneur de l'hébergeant,
 - et copie de la pièce d'identité de l'hébergeant,
 - et justificatif de domicile de l'hébergeant daté de moins de trois mois et non manuscrit (quittance de loyer, EDF / GDF, assurance habitation) ;
- Pour les étudiants hébergés en foyer : attestation du directeur du foyer ;
- Justificatifs des ressources mensuelles nominatifs et datés de moins de 3 mois,** à hauteur de 615 €/mois :
 - attestation bancaire de virement régulier ou de solde créditeur suffisant,
 - et/ou attestation de bourse récente,
 - et/ou les 3 derniers bulletins de salaire assortis du contrat de travail (et de l'autorisation provisoire de travail pour les étudiants de nationalité algérienne),
 - et/ou attestation de prise en charge (avec pièce d'identité ou titre de séjour du garant, contrat de travail et 3 derniers bulletins de salaire du garant, dernier avis d'imposition du garant, livret de famille complet du garant) ;
- Certificat médical délivré par l'OFII pour le premier renouvellement** ;
- Tous les diplômes obtenus depuis le début de la scolarité en France** ;
- Tous les relevés de notes obtenus depuis le début de la scolarité en France (sessions 1 et 2 pour chaque année)** ;
- Justificatif de couverture sociale** :
 - moins de 28 ans : l'attestation d'inscription vaut justificatif d'affiliation à la sécurité sociale étudiante,
 - plus de 28 ans : justificatif de souscription d'une assurance volontaire (sauf étudiants canadiens) ;
- Attestation d'inscription définitive pour l'année 2015 – 2016 auprès d'un établissement scolaire ou universitaire français (la carte d'étudiant seule n'est pas acceptée)** ;
- Pour les Doctorants** : attestation du directeur de thèse mentionnant l'état d'avancée des travaux et la date envisagée pour la soutenance de thèse ;
- Timbres fiscaux de 49 €** ;
- 3 photographies d'identité réglementaires** de format 3,5/4,5 cm aux normes (de face, bouche fermé, expression neutre, tête nue et yeux ouverts, sur fond uniforme blanc ou gris clair).

**IMPORTANT : Tout dossier incomplet sera refusé
et ne donnera donc pas lieu à la délivrance d'un récépissé**